

Réunion du Conseil de l'École doctorale « Cultures et Sociétés »

Jeudi 28 septembre 2023 de 9 h 30 à 12 h 30 en présentiel

Compte-rendu rédigé par les représentant·e·s

Présent·e·s : Direction de l'ED : Claire Oger, Anne-Emmanuelle Veïsse ; Directions de laboratoires : Corine Maitte (ACP), Frédérique Sitri (CÉDITEC), Nathalie Gorochov (CRHEC), Guillaume Marche (IMAGER), Alain Mouchet (LIRTES), Anne Raffarin (LIS), Lionel Dufaye (LISAA).

Membres extérieur·e·s : Nathalie Caron (Sorbonne Université), Xavier Levoïn (BnF) ; Assistante de gestion administrative de l'ED : Latifa Zeroual-Belbou.

Représentant·e·s des doctorant·e·s : Arthur Lin (Dicen-IdF), Coline Robert Mestais (CÉDITEC), Agatino Lo Castro (LIS), Jeanne Devèze (LIRTES).

Excusé·e·s : Direction du DICEN.

Ordre du jour :

1. Informations des doctorantes et doctorants, dont journée des doctorantes et doctorants
2. Bref bilan relatif aux contrats doctoraux (juin et septembre)
3. Démission de Madame Rosine Lheureux et appel à suggestions de personnalités extérieures
4. Informations sur le vote des formations transversales par le Conseil de la formation doctorale du 15 septembre
5. Informations sur le dialogue de gestion
6. Vote des formations doctorales de l'ED CS pour 2023-2024
7. (point à reporter éventuellement) Éventualité d'un plafond de remboursement des missions des doctorant·e·s
8. (point à reporter éventuellement) Éventualité de l'élaboration d'un guide de saisie du "statut du doctorant et du financement de la thèse" sur ADUM

1. Informations des doctorantes et doctorants dont journée des doctorantes et doctorants

Les représentants présentent leur journée d'étude, notamment le changement de date par rapport aux années précédentes et le choix de faire se tenir cette JDD sur une seule journée et non deux. Les représentants répondent aux questions posées par les membres du Conseil concernant les discutants et les thématiques abordées. Les

doctorants vont renvoyer l'email de présentation de la Journée aux membres du Conseil.

2. Bref bilan relatif aux contrats doctoraux (juin et septembre)

La direction commence le bilan des contrats doctoraux (la campagne s'est déroulée de juin à septembre) et présente les bourses. Le Conseil s'enquiert des thèmes des thèses qui sont désormais soutenues financièrement. Les différents contrats désormais existants permettent à l'ED d'inscrire des doctorants s'intéressant à une grande diversité de thématiques.

3 contrats étaient fléchés à l'UPEC. Et les trois contrats ont été attribués. Plusieurs autres contrats classés en liste complémentaire par le conseil ont obtenu un contrat par ailleurs.

Des demis contrats ont été validés le 30 mai : 1 cofinancé l'IUT de Sénart, 1 demi contrat cofinancé par l'UFR LLSH.

Du côté UGE, il y avait 3 contrats qui ont été validés sans difficulté. Par ailleurs, un contrat supplémentaire a été obtenu.

En ce qui concerne les allocations des Graduate programs, les sujets en sont très spécialisés, ce qui permet aux candidats de prétendre à un contrat alors qu'ils ne sont pas forcément classés dans l'ED, qui est davantage pluridisciplinaire. Au total 4 contrats ont été attribués, dont 3 qui relèvent de l'ED CS.

Claire Oger propose de mettre sur le site de l'ED un onglet résumant les appels à candidatures pour les aspirants doctorants ainsi que de publier une explication des fonctionnements des différents financements.

3. Démission de Madame Rosine Lheureux et appel à suggestions de personnalités extérieures

Mme Rosine Lheureux démissionne du Conseil en raison de ses difficultés à venir assister aux Conseils. Claire Oger demande aux membres de faire des suggestions de personnalités extérieures susceptibles de la remplacer appartenant au monde social, économique et culturel hors université et qui s'intéressent aux questions de recherche. Les candidatures pourront être examinées en octobre.

Mme Fabienne Moine (IMAGER) n'est plus représentante de l'ED au Conseil de la Formation Doctorale. Il faut que l'ED fasse remonter un nom (si possible de femme PR à l'UPEC) afin de respecter la parité. Le CFD se réunit une fois par mois, en présence uniquement, en alternance à Créteil et à Champs sur Marne. Les directeurs de laboratoires signaleront les personnes intéressées et la liste sera discutée en octobre. La durée du mandat restant est d'à peu près 2 ans.

Anne-Emmanuelle Veïsse signale que sur le site de l'université Paris Est Sup on trouve une page relative aux CFD.

4. Informations sur le vote des formations transversales par le Conseil de la formation doctorale du 15 septembre

Les doctorants de l'ED doivent suivre 30h de formation transversale obligatoires. Le DED a entrepris d'enrichir cette offre de formation. L'appel à proposer des formations doctorales transversales a été fructueux, avec le passage d'une seule formation proposée il y a deux ans par des encadrants de l'ED à huit désormais. Les chercheur.se.s souhaitant proposer une formation transversale sont invités à mettre l'ED en copie pour le suivi des propositions.

Le catalogue existe sur le site de Paris Est-Sup et a été voté le 15 septembre. Les formations proposées par des encadrants de l'ED sont les suivantes : une formation intitulée "Genres & carrières", le séminaire "Lectures de l'Antiquité", le séminaire "La singularité et le global transfert culturel et transdisciplinarité", le séminaire "Culture de l'anthropocène", le séminaire "Le récit d'enquête, une méthode d'accompagnement par l'explicitation de situation problème", le séminaire "Approche textométrique, ergonomique numérique", le séminaire "Écriture de recherche en thèse", ainsi que le séminaire de "Valorisation des recherches en SHS et liens avec les mondes professionnels".

Deux séminaires présents en transversal sont reconduits : "Écriture de recherche en thèse" & "Valorisation des recherches en SHS et relations avec les mondes professionnels".

En ce qui concerne la rémunération, les heures de séminaires ont été passées en "rémunération CM" et depuis l'an dernier, on peut compter 20h de formation doctorale dans son service.

Pour rappel, tous les doctorants doivent effectuer 90h de formation dont 30h de formations transversales et 30h de formation pédagogique pour les doctorant.es qui dispensent des cours. Pour les enseignants du secondaire, ils peuvent être exonérés jusqu'à 30h de formation pédagogique, s'ils ont déjà reçu une formation pédagogique (c'est le cas par exemple des agrégés ou des certifiés, ...). La demande s'effectue auprès de l'assistante de gestion de l'ED et sera validée au cas par cas. Le reste des heures peuvent être validées ailleurs du moment qu'il s'agit d'une formation à la recherche, les doctorants sont invités à se référer au tableau prévu.

Le conseil se réjouit de l'augmentation des séminaires transversaux, et des formations interdisciplinaires.

5. Informations sur le dialogue de gestion

L'an dernier le budget était de 60 000 euros et a été reconduit pour cette année. L'ED a demandé 69 000 euros pour l'année prochaine (60 000 hors formations doctorales, 69 000 en incluant les formations doctorales), en raison de l'augmentation de l'offre de formations doctorales. Les propositions de la COMUE seront envoyées mi-novembre. Le budget de l'ED sera validé le 28 novembre après négociation avec les établissements. Un reliquat en fin d'année permettrait à l'ED de prendre en charge à 100% les missions des doctorant.e.s et autoriserait les laboratoires à prendre en charge d'autres frais.

Le Conseil aborde les problèmes liés à la prise en charge des déplacements des doctorant.e.s.

6. Vote des formations doctorales de l'ED CS pour 2023-2024

Le Conseil aborde les offres de formation de l'ED, notamment la *Bibliothèque du jeune chercheur* : un chercheur présente un ouvrage classique de son domaine durant 2h aux doctorant.e.s (total de 10 séances). Le Conseil aborde la possibilité de faire ce séminaire à distance afin d'assurer une présence plus nombreuse des doctorant.e.s. Proposition de passer tout à distance de 16h à 18h ou de regrouper les séances sur 4 demi-journées de 4h et d'être en hybride.

Séminaire de l'EUR FRAPP : reconduit.

Séminaire *Enquêtes* (ACP, CRHEC, LIRTES) : reconduit.

Séminaire *Données interculturelles et traditions épistémologiques. Perspectives interdisciplinaires* : reconduit.

Séminaire *Critical Writing in French Studies, Social Sciences & Humanities* : reconduit.

Nouvelles propositions :

- Séminaire *Recueillir et analyser des données en SHS : questions méthodologiques, empiriques et épistémologiques* (IMAGER) : Validé sous réserve d'un échange avec les coordinatrices. Suggestion : marquer dans le titre et le programme la spécificité d'IMAGER (dimension interculturelle, encourager la réflexion sur les différents champs et sur la notion de civilisation) pour différencier cette formation de la première. Le vote aura lieu lors du prochain conseil.
- Séminaire *Des méthodes d'entretien et leurs usages en thèse* (LIRTES, CEDITEC, ACP) : validé.
- Séminaire *Séminaire doctoral sur la critique génétique scénaristique* (LISAA) : Il n'est pas validé pour cette année, en dépit de son grand intérêt, en raison d'un cadrage un peu trop étroit pour le public de l'ED CS. Suggestions du Conseil : refaire une proposition l'année prochaine, en élargissant à la critique génétique en général, et aux approches littéraires. Claire Oger propose de

transmettre cette suggestion ainsi que d'éventuels contacts à la collègue proposante.

- Séminaire *Enquête, expérience, formation, participation : Introduction à la philosophie de John Dewey* (LIRTES) : validé. Suggestion du Conseil de rajouter l'indication que ce séminaire est d'abord destiné aux doctorants en 1ère et 2e année de thèse.

Les deux points restant à aborder dans l'ordre du jour de ce Conseil, les points 7 et 8, relatifs à l'éventualité d'un plafond de remboursement des missions des doctorant·es et à l'éventualité de l'élaboration d'un guide de saisie du "statut du doctorant et du financement de la thèse" sur ADUM, seront examinés lors d'un prochain conseil.

Le prochain Conseil aura lieu en octobre via Zoom. Le Conseil d'octobre sera également l'occasion d'aborder la situation des doctorant.e.s en situation de handicap.

Le Conseil de novembre portera exclusivement sur les demandes de bourses de mobilité et de cotutelle, ainsi que les propositions de professeurs invités.

Fin de séance.